CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, salle des mariages, le :

Mercredi **8 avril 2026, à 20 heures**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'assurance de mes meilleures salutations.

A SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, le 1er avril 2026.
Madame le Maire, Murielle PICQ.

ORDRE DU JOUR :

1. Délégations consenties au Maire.
2. Détermination du nombre et désignation des conseillers municipaux délégués.
3. Fixation des indemnités des élus.
4. Commissions municipales et désignation de leurs membres.
5. Élection des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social.
6. Constitution d'une commission d'Appel d'offres
7. Désignation des membres de la Commission de contrôle de la liste électorale.
8. Désignation du correspondant Défense.
9. Désignation du correspondant Tempête.
10. Désignation des représentants au SDEEG
11. Désignation des représentants au CNAS
12. Membres de Gironde Ressources
13. Délégués du collège Val de Saye
14. Désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts directs.
15. Vote des taux des impôts directs locaux.

INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE - 1 Place de l'Eglise 33920 SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE
TEL 05 57 42 50 40 - mairie@saint-christoly.fr